Laura Tatoueix – JE des doctorants du GRHis, 7 mai 2014.

« Secrets et réseaux autour de la pratique des avortements à Paris, sous le règne de Louis XIV. »

Catherine Montvoisin, plus connue sous le nom de la Voisin, est un personnage au cœur de la célèbre Affaire des Poisons ayant agité le règne de Louis XIV. Soumise à la question, elle déclare à propos des avortements que « Paris est rempli de ces sortes de choses, et [qu'] il y a un nombre infini de personnes qui sont engagées dans ce mauvais commerce[1] ». Face à cette multitude présumée d'acteurs, on peut se demander s'il ne s'agit schématiquement que de femmes se faisant avorter et d'avorteurs ou d'avorteuses, ou si on ne peut pas au contraire introduire de la nuance. De quelle manière peut-on être impliqué dans cette pratique ? Il s'agit donc de s'interroger sur le rôle de ces individus dans la pratique des avortements, mais également sur les liens qu'ils peuvent avoir entre eux, et c'est là que la notion de réseau intervient.

L'avortement volontaire est condamné au XVIIe siècle, même si aucun texte de loi ne mentionne cette pratique explicitement. Lorsque des cas d'avortements tombent entre les mains de la justice, les personnes condamnées sont souvent considérées comme homicides, voire parricides[2]. Afin de prévenir, en partie, l'avortement, un édit d'Henri II de 1556 oblige les filles et les veuves à déclarer leur grossesse, et à présenter l'enfant une fois qu'il est né. Ce texte condamne les femmes qui y dérogeront à mort, au nom de la présomption d'infanticide ou d'avortement. Il ne le condamne donc pas directement. Pourtant l'avortement a laissé des traces, et la pratique semble plus répandue que ce qu'une certaine historiographie a pu laisser penser[3]. Mais c'est une pratique cachée, clandestine, marquée par le secret.

La notion de réseau, qui intéresse aujourd'hui les historiens, mais qui ne fait pourtant l'objet d'aucune définition stable[4], offre un angle d'approche intéressant qui convient particulièrement à l'étude de la pratique des avortements à Paris à la fin du XVIIe siècle. A l'origine, un réseau désigne une réalité matérielle, un entrelacs de fils, de voies. Au sens figuré, le terme peut désigner également un ensemble de liens que tissent des individus entre

[1] PV de question de la Voisin, 20 février 1680, Rav. 6, p 163.
[2] La notion spécifique d' « infanticide », n'apparaît que très tard sous la plume des juristes, et pas avant le XVIIIe siècle. Avant, c'est souvent le terme « parricide » qui est employé, désignant de manière générale le meurtre d'un ascendant ou d'un descendant.
[3] Voire notamment Philippe ARIES, *Histoire des populations française et de leurs attitudes devant la vie au XVIIIème siècle,* Paris, Editions Self, 1948.
[4] Claire LEMERCIER « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique* 1/2005 (n° 109), p. 7-31.

eux. Les positions de ces individus les uns par rapport aux autres n'étant pas égales, un réseau se définit généralement par un centre et des périphéries. S'il a une dimension géographique, que je développerais moins, le réseau désigne avant tout une réalité sociale, on lui substitue souvent d'ailleurs le terme de « sociabilités ». D'autre part, le terme est aussi précisément utilisé pour désigner des organisations clandestines[5].

Autant de sens et de nuances qui rendent pertinent l'usage de cette notion pour étudier la pratique des avortements. J'aimerais donc essayer de confronter cette notion à certaines sources pour mieux comprendre, les liens entre les individus, leur position, mais également leur rôle dans la pratique de l'avortement.

Il s'agit ici de sources policières et judiciaires, appartenant au fonds disparate désigné par l'expression « archives de la Bastille ». C'est un fonds qui commence aujourd'hui à être bien connu des historiens et des historiennes[6] puisqu'il a fait l'objet édition assez complète au XIXe siècle[7]. J'ai recensé dans ce fonds une cinquantaine d'avorteurs et d'avorteuses ainsi qu'une cinquantaine de femmes ayant avorté, entre 1669 et 1715. La date de 1669 s'explique parce que le fonds est seulement constitué à partir des années 1660, mais il porte ensuite sur tout le XVIIIe siècle jusqu'à la Révolution. La date de 1715 s'explique donc par un changement qui apparaît au début du XVIIIe siècle. Cette concentration sur une petite période s'explique par la cristallisation créée par l'Affaire des Poisons. L'Affaire débute par le procès retentissant de la marquise de Brinvilliers, condamnée et exécutée pour empoisonnement en 1676. Peu après, plusieurs cas d'empoisonnements émergent, notamment au sein de la noblesse. Le roi crée alors une Chambre extraordinaire qui va juger des centaines de personnes entre 1679 et 1682. Derrière ces empoisonnements, de nombreux avortements vont également apparaître. Après cette affaire, des personnes suspectées d'avortement sont encore embastillées avant d'être transférées à l'Hôpital Général. Après 1715, les avorteurs et les avorteuses sont systématiquement enfermés à l'Hôpital Général, sans passer par la Bastille. C'est ce qui explique qu'on ne trouve plus de traces d'eux dans ces archives.

Il s'agira dans un premier temps d'interroger le lien entre le secret et la formation d'intermédiaires entre la femme souhaitant avorter et la réalisation de son avortement, puis

[5] Voir entrée « réseau », du Grand Robert.

[6] Sur l'histoire du fonds, voir les travaux de Frantz FUNCK-BRENTANO. A propos des historiens ayant travaillé sur ce fonds, on peut notamment citer Arlettre FARGE, ou encore Ulrike KRAMPL, dont certains des faux-sorciers étudiés dans sa thèse sont également des avorteurs.

[7] François RAVAISSON, *Archives de la Bastille, documents inédits*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866-1884. Dorénavant, lorsque je citerai les sources, j'emploierai l'abréviation « Rav. » pour faire référence à cette édition.

d'interroger la question de la circulation l'information autour des avorteuses et avorteurs qui se situent au cœur de réseaux de « bruits ». Et dans un dernier temps, l'analyse se portera sur un exemple précis : le réseau atour de la pratique des avortements constitués autour de Catherine Motnvoisin.

SECRETS ET INTERMEDIAIRES AU CŒUR DE LA PRATIQUE DES AVORTEMENTS : AUX FONDEMENTS DE LA CONSTITUTION EN RESEAU.

L'émergence de réseaux autour de la pratique des avortements à Paris à la fin du XVIIe siècle découle du lien que la pratique entretient avec le secret. Les deux notions sont donc indissociables. L'avortement est une pratique secrète, clandestine, qui doit tendre à l'invisibilité, ainsi qu'à l'invisibilisation de tout ce qu'une grossesse pourrait révéler. Le secret peut être défini comme une action, celle de « dissimuler des réalités par des moyens négatifs ou positifs[8] ». Mais ce qui est en jeu dans cette pratique c'est aussi un secret. Le secret de la femme enceinte qui souhaite avorter, un secret qui va être partagé avec un certain nombre d'individus. Mais c'est également le secret de l'avorteuse ou de l'avorteur. En tant que substantif, le terme est d'ailleurs utilisé dans les sources pour désigner ce savoir. Françoise Filastre, l'une des nombreuses femmes arrêtées dans le cadre de l'Affaire des Poisons, dénonce une nommé Vaution, dont elle affirme qu'elle « a des secrets extraordinaires pour les avortements[9] ». Il s'agit en effet une pratique qui nécessite un savoir faire. L'illégalité de l'avortement rend donc l'accès à ce savoir faire compliqué. Bien souvent les femmes qui souhaitent avorter ne possèdent pas ce savoir et doivent donc faire appel à quelqu'un d'autre.

On assiste donc à la formation de chaines du secret, entre la personne qui détient le secret pour faire des avortements et la femme enceinte. En définitive, de très nombreuses personnes se trouvent mêlées, directement ou indirectement à la pratique des avortements. Lors de son interrogatoire, une certaine Delaporte rapporte l'exemple d'une « jeune fille de qualité », enceinte d'environ un mois, qui lui a envoyé un « jeune homme bien fait ». Celui-ci vient trouver Marguerite Delaporte, devineresse parisienne, sous prétexte de se faire lire l'avenir, mais lui révèle rapidement le vrai motif de sa visite. La Delaporte, qui a eu des soucis avec la justice, refuse de s'en mêler, mais met en contact le jeune avec une nommée

[8] Wolfgang KAISER, « Pratiques du secret », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 17 | 2004, p 7.
[9] Interrogatoire de Françoise Filastre, 21 septembre 1680, Rav. 6, p 314.

Duval, femme de chirurgien qui accepte de s'en charger. Pour pratiquer l'avortement Marguerite Duval envoie la Delaporte chez un apothicaire, afin d'obtenir une poudre qu'elle ne sait pas fabriquer (elle envoie la Delaporte, qui est âgée, car elle pense qu'on ne lui donnera pas la poudre directement à elle, encore en âge d'avoir des enfants). Mais elle fait également appel à un chirurgien de sa connaissance afin de faire saigner la jeune femme enceinte[10]. Au total six personnes se retrouvent donc impliquées. Alors que c'est une pratique secrète, de nombreuses personnes sont pourtant facilement mises à contribution.

La multiplication des intermédiaires est en effet très fréquente dans les différents cas d'avortement présent notamment dans les archives de la Bastille. C'est d'abord probablement un effet de sources car la multiplication des intermédiaires rend la divulgation du secret plus probable. On n'a quasiment aucune trace de femme se faisant avorter elle-même, pour la simple et bonne raison que les gens avouent beaucoup moins qu'ils ne se font dénoncer. Mais c'est également lié à la diversité des compétences nécessaires. On l'a vu dans cet exemple, pour que l'avortement puisse être réalisé, l'association du savoir et du savoir-faire de trois personnes est nécessaire : la Duval qui connaît le secret en général, l'apothicaire qui sait faire la poudre, et le chirurgien qui pratique la saignée. De manière paradoxale, l'implication de plusieurs personnes permet aussi de protéger le secret et d'éviter de trop se faire remarquer. Enfin c'est aussi lié à la question du secret et de la circulation de l'information. La publicité des avorteurs et des avorteuses est à la fois nécessaire et extrêmement problématique. Comment savoir à qui s'adresser lorsqu'on veut avorter ? Comment trouver l'information sans prendre le risque d'être dénoncée ?

CIRCULATION DE L'INFORMATION : AU CŒUR DE RESEAUX DE RUMEURS, DE « BRUITS ».[11]

En lien avec la notion de réseau on peut en effet s'interroger sur la circulation de ces secrets. D'une manière générale, les avorteurs et les avorteuses connaissent beaucoup de monde. Ils s'inscrivent dans des réseaux informels où l'information circule et au sein desquels ils jouissent d'une forme de notoriété. Au cœur de la pratique des avortements à Paris, aux

[10] Interrogatoire de la Delaporte, 23 juin 1680, Rav. 6, p 227.

[11] J'emploie le terme « rumeur » dans son sens actuel, celui d'un bruit qui circule, même si ce sens est légèrement anachronique pour l'époque. Mais le terme est commode et parlant. Voir sur ce point par exemple l'ouvrage d'Arlette FARGE, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1998.

XVIIe et XVIIIe siècle, se trouve un paradoxe : la nécessité du secret, mais également celle de sa publicité. Cette tension est à la fois la cause et l'effet de la circulation des secrets.

Les avorteurs et les avorteuses sont souvent des gens connus dans un certain milieu. C'est ce processus qui est à l'œuvre dans l'avortement de la jeune fille de qualité fait par Marguerite Duval. On peut aussi citer l'exemple d'une femme nommée Joly, qui travaille avec une sage-femme nommée Marie Bouffet. Elle procure des avortements, mais elle pratique également d'autres activités illicites. Plusieurs témoins parlent d'elle sans savoir précisément qui elle est. Comme elle vit une partie de l'année à Orléans, elle est pour beaucoup, « la femme d'Orléans » et d'après l'une des témoins, à Paris, elle connaitrait beaucoup de monde[12]. Il y a donc des bruits qui courent à son sujet. Ce qui est intéressant c'est que l'information est souvent imprécise et floue. On peut supposer que le jeune homme venant trouver Marguerite Delaporte a entendu parler d'elle, sans savoir s'il allait effectivement trouver quelqu'un capable de procurer un avortement, mais sachant probablement qu'il allait trouver quelqu'un au moins capable de le renseigner à ce sujet. De la même façon, beaucoup de témoins questionnés sur les pratiques de Catherine Monvoisin, sont souvent des témoins indirects, ils ont entendu dire qu'elle pratiquait des avortements. C'est quelque chose qui se sait mais dont personne n'est vraiment sur. Cette publicité floue les protège mais leur permet en même temps d'être sollicités. On constate en outre que les femmes qui souhaitent avorter ne sont pas celles qui sollicitent directement l'avorteur ou l'avorteuse. Ce peut être l'effet d'une volonté de protéger son secret, mais cela s'explique aussi probablement parce que l'information ne leur sont pas forcément directement accessible. Ainsi c'est une nommée Hugot qui amène une femme nommée Baraude chez la Joly, afin que celle-ci lui donne une poudre abortive[13].

C'est cette notoriété, qui les inscrits dans un réseau d'informateurs où l'information circule, leur permettant d'être accessible mais offre le risque permanent de la dénonciation. C'est ce qui explique par exemple l'arrestation de la sage-femme Madeleine Charclos, et de son mari, François Parmezan. En effet, le rapport de police à leur propos note qu'ils ont « dit une fois à une de leur voisine qu'ils avoient ce secret la et qu'ils alloient luy en montrer une preuve qui etoit une petite fille de six mois morte qu'ils avoient fait venir au monde par

[12] Interrogatoire de Françoise Filastre, 29 juillet 1680, Rav. 6, p. 270.
[13] Interrogatoire de la Joly, 1er août 1681, Rav. 7, p. 4.

force[14] ». C'est une fois de trop, car c'est justement cette voisine qui les dénonce. Ce sont ces bruits, ces rumeurs, que le dispositif policier tente de capter.

Une des personnes interpelées dans le cadre de l'Affaire des Poisons semble jouir d'une notoriété exceptionnelle, comme l'attestent les nombreuses personnes capables de témoigner à son sujet. Il s'agit de Catherine Montvoisin.

UN RESEAU AUTOUR DE LA PRATIQUE DES AVORTEMENTS A PARIS AU XVIIE SIECLE : L'EXEMPLE DE CATHERINE MONTVOISIN.

Si la multiplication d'intermédiaires forme une chaine, elle ne suffit pourtant pas à former un réseau. Un réseau nécessite que les intermédiaires aient des liens entre eux. Dans ces sources, un seul réseau extrêmement développé apparaît. Les autres sont plutôt des réseaux partiels, ce sont des réseaux qui ne fonctionnent pas de manière répétée ou récurrente, ce ne sont pas forcément des réseaux pérennes, ou en tout cas qui ne se maintiennent pas spécifiquement autour de la pratique des avortements.

Il s'agit d'un réseau constitué autour de la Voisin. Catherine Deshayes, femme Montvoisin, est arrêtée dans le cadre de l'Affaire des Poisons, le 12 mars 1679. Chiromancienne parisienne d'une quarantaine d'années, elle a la charge de sa famille depuis que son mari ancien mercier et joaillier qui a fait faillite. Accusée d'empoisonnements et d'avortements, elle est condamnée pour ces mêmes crimes par la Chambre Ardente, et elle est exécutée le 22 février 1680. Ses interrogatoires, ainsi que ceux de ses complices, montrent en fait qu'elle est à la tête d'un véritable réseau dont on peut souligner le caractère exceptionnel, par son étendue, le nombre de personne impliquées, mais également par le rôle prépondérant qu'y joue Catherine Voisin. Cette dernière, apparaît ainsi comme un intermédiaire omniscient, qui sert de dénominateur commun entre les différents individus concernés par cette pratique. Plusieurs réseaux semblent ainsi se superposer, autour de ce personnage qui fait le lien entre tous.

[14] APP, AB, I, 908. Année 1701.

Un réseau de praticiens et de personnes contactées pour leur savoir faire.

La Voisin elle-même possède certains savoirs concernant les avortements. Elle utilise notamment du pignon d'Inde (qui est en fait du ricin), un violent purgatif, pour tenter de faire avorter plusieurs femmes. Mais la méthode, comme la plupart des autres breuvages abortifs, est loin d'être infaillible. Une autre technique, mécanique, et beaucoup plus fiable, est pratiquée par certaines personnes, et notamment par des sages-femmes. C'est une technique que la Voisin ne maîtrise pas. Cette technique nécessite du matériel spécifique, notamment une seringue ou une sonde, mais également une connaissance très précise de l'anatomie féminine, puisqu'il s'agit d'insérer une sonde ou d'injecter de l'eau à travers la membrane contenant le fœtus, afin de déclencher le travail prématurément. C'est d'ailleurs, d'après la sage-femme Catherine Lepère, une technique qui fonctionne à n'importe quel stade de la grossesse et qui réussit à coup sûr[15].

Catherine Lepère est justement la mieux connue des sages-femmes avec lesquelles travaille Catherine Montvoisin, puisqu'elle est également arrêtée, le 18 mars 1679. Ce sont ses interrogatoires qui nous fournissent le plus de renseignements. Mais on sait que la Voisin travaille au moins avec trois autres sages-femmes : une nommée Louvet, une nommée Dumesnil et aune autre dont on ne connaît pas le nom mais identifiée dans les sources comme la sage-femme qui vit « au coin de la rue des deux portes »[16].

D'autres personnes peuvent être également sollicitées. La Voisin a une blanchisseuse, qui sait ce qui se passe puisqu'elle raconte qu'elle nettoie des linges « fort sales et fort plein de sang[17] ». Néanmoins, elle ne semble pas avoir été mise au courant directement par la Voisin, mais semble avoir fait elle même la déduction, aidée par un certains nombre de bruits. La Voisin utilise ainsi ses compétences, au service d'une pratique, sans l'impliquer totalement. C'est elle qui garde et prend en charge le secret dans sa totalité, tout en utilisant cependant, les compétences de nombreuses personnes. Un prêtre est présent à plusieurs reprises pour baptiser les fœtus venus au monde avec un sursaut de vie, même si le plus souvent, la sage-femme se chargeait elle-même d'ondoyer ces prématurés. Catherine Lepère et la Voisin travaillent aussi avec un fossoyeur du cimetière des Innocents, Monsieur Pierre, qui enterre les corps des fœtus morts pour elles, contre une faible rémunération.

La Voisin se trouve clairement dans une position centrale. C'est elle qui met en relation tous ces individus dans le cadre de la pratique d'avortements. C'est elle qui gère tout,

[15] Interrogatoire de Catherine Lepère, 27 mai 1679, Rav. 5, p 379.
[16] Interrogatoire de Marie-Marguerite Montvoisin, 9 octobre 1680, Rav. 6, p 332.
[17] Interrogatoire de la Boutier, 6 novembre 1679, Rav. 6, p. 38.

elle apparaît être une sorte de patron. D'un point de vue matériel c'est notamment elle qui empoche l'argent et la reverse ensuite, à la sage-femme, au fossoyeur. Catherine Lepère, revenant sur sa collaboration avec la Voisin déclare que : « Elle, Lepère, en eut peu de choses ; la Voisin faisait elle-même les marchés pour elle, et donnait ce qu'elle voulait à elle et aux autres qu'elle employait[18] ».

Mais elle n'est pas toujours dans des relations économiques avec les personnes qui sont sollicitées pour leur aide. Le mari, la fille, la servante de la Voisin sont également mis à contribution : son mari est chargé d'aller chercher les femmes ou de guider les avorteuses. C'est lui par exemple qui emmène Catherine Lepère la nuit chez une femme de la noblesse dont on apprend plus tard qu'il s'agit probablement de la duchesse de Vivonne, pour qu'elle la fasse avorter[19].

Mais cela ne concerne pas seulement l'aspect matériel. Si on revient sur cette notion de secret, on constate que la Voisin sait quasiment tout. C'est ce qui fait qu'on peut la qualifier d'intermédiaire omniscient. Ce qui n'est pas le cas des femmes qui souhaitent avorter, ni de des personnes chargées de procurer l'avortement. Catherine Lepère insiste sur ce point à plusieurs reprises : « Elle ne leur demandait jamais leurs noms, ni ce qu'elle donnaient d'argent, et c'était la Voisin qui savait les noms et faisait les marchés et lorsqu'elles croyaient être grosses, elle les seringuait[20] ». Les avortées elles-mêmes ne savent rien de la sage-femme. Lors de l'avortement de la duchesse de Vivonne, Catherine Lepère est introduite de nuit dans une petite pièce. Elle ne sait pas où elle est ni qui elle est chargée de faire avorter. Après avoir exercé son secret, et partagé l'intimité d'une femme dont elle ne sait rien, le temps d'une nuit, elle repart au petit matin. Une autre fois, elle raconte qu'elle a également fait avorter une femme masquée.

La Voisin jouit d'une certaine notoriété qui pousse d'ailleurs certaines femmes à venir la rencontrer pour lui proposer de leurs services. La veille de son exécution elle dénonce beaucoup de monde et affirme qu' « elle croit être encore obligée de nous déclarer pour la gloire de Dieu et pour le bien du peuple, qu'une autre femme, qui a été ci-devant garde-malade, qui a été à l'Hôtel-Dieu et qui s'est fait recevoir sage-femme, dont elle ne sait le nom, mais qui demeurait dans une rue proche les jacobins de la rue Saint-Jacques et du même côté,

[18] Interrogatoire de Catherine Lepère, 27 mai 1679, Rav. 5, p 380.
[19] Interrogatoire de Catherine Lepère du 27 mai 1679, Rav. 5, p 379.
[20] Confrontation de la Voisin à Catherine Lepère, 9 août, Rav. 5, p 450.

et qui avait pour enseigne la Madelaine, et tenait des pensionnaires à demi-pension, est venue la trouver il y a environ un an, avant qu'elle eût été arrêtée, et lui dit que sachant qu'il passait beaucoup de personnes par ses mains, elle la pria de lui donner quelques pratiques, et qu'elle savait faire avorter avec le même secret de Lepère.[21] »

La Voisin sert donc d'intermédiaire multiple, entre la sage-femme chargée de pratiquer les avortements et le fossoyeur, mais surtout entre l'avortée et l'avorteuse.

Sociabilités autour de la pratique des avortements.

A ce titre, la Voisin se trouve ainsi à la tête d'une clientèle, qui fonctionne elle-même en réseau puisqu'elle s'est constituée essentiellement sur le mode du bouche à oreille. C'est elle que l'on vient trouver, pas la sage-femme. On sait d'ailleurs qu'elle est en contact avec la cour. On apprend notamment qu'elle se rend à Saint-Germain[22] à plusieurs reprises. Comme le note Claire Lemercier, le terme de réseau, est également employé comme synonyme de « sociabilités »[23]. Ce qui est intéressant, dans le cas de la Voisin, c'est qu'elle se trouve au centre d'un réseau qui transcende les catégories sociales, dans le cadre d'une pratique clandestine. Ces relations sont complexes, la nécessité du secret et les enjeux qui lui sont attachés impliquent que la relation nouée par la Voisin avec les femmes qui avortent, ne se limite pas simplement à un simple service rendu. Elle est par exemple invitée à un bal chez le marquis de Blot[24]. Si Madame Dreux - femme d'un maître des requêtes au Parlement - vient la trouver pour un avortement, on sait qu'elle lui rend de fréquentes visites, notamment pour interroger son avenir, mais Catherine Montvoisin vient également la voir chez elle. La Voisin fait ainsi partie intégrante de la vie de plusieurs femmes issues d'autres catégories sociales qui la consultent fréquemment.

La dimension économique des avortements, n'empêche pas non plus une forme de solidarité. D'ailleurs la Voisin ne semble pas exiger un prix fixe pour les avortements. Chacun semble donner ce qu'il veut ou ce qu'il peut. Une fille lui donne 30 sols, ce qui correspond en général à ce que la Voisin reverse au fossoyeur pour qu'il fasse enterrer l'enfant. Madame Dreux lui donne un Louis d'or, mais elle reçoit une fois jusqu'à quinze louis d'or pour un

[21] PV de question de la Voisin, Rav 6, p 164
[22] Confrontation de Lesage à la Voisin, 16 janvier 1680, Rav. 6, p 99.
[23] Claire LEMERCIER « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique* 1/2005 (n° 109), p. 7-31.
[24] Interrogatoire de Lesage, 1er janvier 1680, Rav. 6, p 79.

avortement[25]. D'autre part, dans certains cas, la mise en contact avec une sage-femme pratiquant des avortements s'apparente à un service rendu. Une nourrice nommée Louise Boutier, qui a des problèmes financiers, est voisine de Catherine Monvtoisin. Se retrouvant enceinte, et ayant peur de perdre son emploi, la Voisin la met en contact avec Catherine Lepère. Ce qui est intéressant dans le cas de la Voisin c'est qu'on voit bien que le réseau préexiste à la pratique des avortements : elle fait avorter des femmes qui sont déjà ses clientes, et viennent consulter la devineresse, elle rend des services à des amis, à des voisins. Et en même temps, la multiplication et la régularité des pratiques fait qu'un véritable réseau se structure et se perpétue autour de la pratique des avortements.

En définitive, la notion de « réseau », polysémique, offre une grille d'analyse plutôt pertinente pour interroger les relations qui se nouent autour de la pratique des avortements à Paris à la fin du XVIIe siècle. Néanmoins, on peut tout de même souligner le caractère relativement exceptionnel de ces archives, et du cas parisien. Cela s'explique notamment par la taille de la ville, puisque Paris comptait environ 500 000 habitants vers 1700[26]. Par ailleurs, à Paris, où plus exactement en région parisienne à la fin du XVIIe siècle, les acteurs concernés, se croisent dans des lieux avant de se séparer et de se perdre de vue souvent. Les avorteuses ne savent pas où elles vont, certaines femmes viennent de loin, chercher cet anonymat que la capitale offre, comme cette femme venue de Rouen, qui n'a pas su trouver quelqu'un capable de l'aider dans un lieu où elle connaissait trop de monde[27]. C'est pourquoi il serait intéressant de voir comment se structurent les relations autour de la pratique des avortements dans des communautés plus restreintes, où l'anonymat est beaucoup plus difficile à préserver, où les gens se connaissent et se croisent sans cesse, où la pratique des avortement s'inscrirait dans un ensemble de relations plus anciennes et plus larges, où l'on se connaitrait nécessairement au-delà d'une nuit, d'un avortement.

Laura Tatoueix

[25] Une livre tournoi correspond à 20 sols. Un Louis d'or correspond à une quinzaine de livres tournois, selon les fluctuations monétaires.
[26] Michel Nassiet, *La violence, une histoire sociale, France, XVIe-XVIIe siècle, Paris*, Champ-Vallon, 2011, p. 17.
[27] Déclaration de la Voisin, 14 juin 1679, Rav. 5, p 451.

Bibliographie indicative.

FARGE, Arlette et FOUCAULT, Michel, *Le désordre des familles : lettres de cachet des archives de la Bastille*, Gallimard, 1982.

FARGE Arlette, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1998.

FUNCK-BRENTANO, Frantz, *La Bastille et ses secrets,* Paris, Tallandier, 1979.

GOULARD, Roger, « Avorteurs et avorteuses à la Bastille », *Bulletin de la société française d'histoire de la médecine*, tome XV, 1921, p. 267-282.

KAISER, Wolfgang, « Pratiques du secret », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 17 | 2004.

KRAMPL, Ulrike, *Les secrets des faux sorciers. Police, magie et escroquerie à Paris au XVIIIème siècle*, Paris, EHESS, 2011.

LEBIGRE, Arlette, *1679-1682, l'affaire des poisons*, Bruxelles, Complexe, 2006.

LEMERCIER, Claire « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique* 1/2005 (n° 109), p. 7-31.

MCLAREN, Angus, *Histoire de la contraception*, trad. I. Morel et J. Rosenthal, Paris, Noêsis, 1996.

MCLAREN, Angus, *Reproductive rituals: the perception of fertility in Early Modern England from the sixteenth to the nineteenth century*, 1984.

NOONAN, J.T, *Contraception et mariage : évolution ou contradiction dans la pensée chrétienne ?,* trad. De Marcelle Jossua, Paris, Editions du Cerf, 1969

PETITFILS, Jean-Christian, *L'affaire des Poisons, Crimes et sorcellerie au temps du Rois-Soleil*, Paris, Perrin, 2010.

RIDDLE, John M., *Contraception and Abortion from the Ancient World to the Renaissance,* Harvard University Press, 1992.

RIDDLE, John M., *Eve's Herbs, A History of Contraception and Abortion in the West*, Cambridge, London, Harvard University Press, 1997.

STOFFT, Henri, « Un avortement criminel en 1660 », *Histoire des sciences médicales*, vol. 20, 1, 1986, p. 67-85.

VAN DE WALLE, Etienne. « Pour une histoire démographique de l'avortement. » In: *Population*, 53e année, n°1-2, 1998 pp. 273-289.